



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

**ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER**  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER

### Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent nettoyant.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik Benelux B.V.  
Denariusstraat 11  
4903 RC Oosterhout  
The Netherlands  
Tel: + 31 162 491 000

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112  
Belgique Centre Antipoisons Belge: +32 (0) 70 24 52 45  
Luxembourg Centre Antipoisons : +352 8002 5500

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables	Catégorie 3 - (H226)
Corrosion cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie C - (H314)
Lésions oculaires graves	Catégorie 1 - (H318)
Dangereux pour le milieu aquatique - chronique	Catégorie 3 - (H412)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivatives



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

## Mention d'avertissement

Danger

## Mentions de danger

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P260 - Ne pas respirer les vapeurs

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

## Informations supplémentaires

Ce produit exige des fermetures non ouvrables par des enfants en cas de mise à disposition du grand public. Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public.

## 2.3. Autres dangers

Toxique pour les organismes aquatiques. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

## PBT & vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

## Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

non applicable

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	Numéros CE (Numéro index)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Notes
Hydrocarbures, C11-C12, isoalkanes <2% aromatics RR-99779-5	40 - <80	01-2119472146-39-XXXX	918-167-1	Asp. Tox. 1 (H304) (EUH066) Flam. Liq. 3 (H226)	-	-	-	-
Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivatives 85536-14-7	10 - <20	01-2119490234-40-XXXX	287-494-3	Skin Corr. 1C (H314) Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1(H318) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-	-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

Alcool isopropylique 67-63-0	0.1- <1	01-2119457558 -25-XXXX	200-661-7 (603-117-00-0)	Flam. Liq. 2 (H225) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336)	-	-	-	-
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C16-C18 (even numbered)-alkyldimethyl, chlorides --	0.1- <1	01-2119970169 -28-xxxx	939-290-7	Skin Corr. 1B (H314) Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	10	1	-
Butanone 78-93-3	0.1 - <0.3	01-2119457290 -43-XXXX	201-159-0 (606-002-00-3)	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)	-	-	-	-

Les substances identifiées par un numéro CAS commençant par RR sont des substances pour lesquelles aucun numéro CAS n'est utilisé dans l'UE. Nous utilisons un numéro d'identification interne pour leur suivi dans notre logiciel FDS

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

## **Estimation de la toxicité aiguë**

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	Numéros CE (Numéro index)	Numéros CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes <2% aromatics	918-167-1	RR-99779-5	-	-	-	-	-
Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivatives	287-494-3	85536-14-7	1219	-	-	-	-
Alcool isopropylique	200-661-7 (603-117-00-0)	67-63-0	-	-	-	-	-
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C16-C18 (even numbered)-alkyldimethyl, chlorides	939-290-7	--	350	2730	-	-	-
Butanone	201-159-0 (606-002-00-3)	78-93-3	-	-	-	-	-

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

#### **Conseils généraux**

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

## Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé.

## Contact oculaire

Consulter un ophtalmologue. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

## Contact avec la peau

Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

## Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

## Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### Symptômes

Sensation de brûlure. Rougeur. Risque de cécité. Toux et/ ou respiration sifflante. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

### Effets de l'exposition

Aucune information disponible.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### Note au médecin

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. Ne pas administrer d'antidote chimique. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut se produire. La pression artérielle peut diminuer de façon marquée, et s'accompagner de râles humides, d'expectorations mousseuses et d'une tension différentielle élevée.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés** Jet d'eau à pleine puissance.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** Risque d'ignition. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. La plupart des vapeurs sont plus denses que l'air. Les vapeurs se répandent sur le sol et s'accumulent dans les zones basses ou confinées (égouts, caves, réservoirs).

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Dioxyde de silicium. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

## 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Prudence ! Matière corrosive.

**Autres informations** Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

**Prévention des dangers secondaires** Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Les résidus impossibles à recycler sont éliminés en tant que déchets chimiques. Équipements nettoyés au solvant organique, les ruissellements sont récupérés et éliminés en tant que déchets de solvants. Recueillir l'eau de nettoyage des outils et la réutiliser ou la jeter dans les systèmes d'égouts locaux. Ne pas renverser ni jeter l'eau de nettoyage dans la nature.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Conditions de conservation

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Protéger de l'humidité. Garder sous clé. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

### Température de stockage recommandée

Conserver à des températures comprises entre 5 et 25 °C.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### Utilisation(s) particulière(s)

Agent nettoyant.

### Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

### Autres informations

Respecter la fiche de données techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Belgique	Luxembourg
Alcool isopropylique 67-63-0	-	TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m <sup>3</sup> STEL: 400 ppm STEL: 1000 mg/m <sup>3</sup>	-
Butanone 78-93-3	TWA: 200 ppm; TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> ; STEL: 300 ppm; STEL: 900 mg/m <sup>3</sup> ;	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 ppm; TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> ; STEL: 300 ppm; STEL: 900 mg/m <sup>3</sup> ;

#### Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

**Dose dérivée sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

<b>Dose dérivée sans effet (DNEL)</b>			
<b>Alcool isopropylique (67-63-0)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	500 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	888 mg/kg pc/jour	

<b>Butanone (78-93-3)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	1161 mg/kg pc/jour	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	600 mg/m <sup>3</sup>	

<b>Dose dérivée sans effet (DNEL)</b>			
<b>Alcool isopropylique (67-63-0)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	89 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	319 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	26 mg/kg pc/jour	

<b>Butanone (78-93-3)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	412 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	106 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs Effets localisés sur la santé Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	31 mg/kg pc/jour	

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.  
(PNEC)

<b>Concentration prévisible sans effet (PNEC)</b>	
<b>Alcool isopropylique (67-63-0)</b>	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

Eau douce	140.9 mg/l
Eau de mer	140.9 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	2251 mg/l
Sédiments d'eau douce	552 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	552 mg/kg de masse sèche
Terrestre	28 mg/kg de masse sèche

Quaternary ammonium compounds, benzyl-C16-C18 (even numbered)-alkyldimethyl, chlorides (--)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.42 µg/l
Eau de mer	0.096 µg/l
Usine de traitement des eaux usées	800 µg/l
Sédiments d'eau douce	68 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	15.75 mg/kg de masse sèche
Terrestre	1.66 mg/kg de masse sèche

Butanone (78-93-3)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	55.8 mg/l
Eau de mer	55.8 mg/l
Sédiments d'eau douce	287.74 mg/l
Sédiments marins	287.7 mg/l
Terrestre	22.5 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Écran de protection faciale. Lunettes de protection. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166
- Protection des mains** Porter des gants de protection. Caoutchouc nitrile. Épaisseur des gants > 0.12 mm. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
- Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection respiratoire** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées.
- Type de filtre recommandé :** Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Visqueux
Couleur	Marron
Odeur	Caractéristique.

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	-25 °C	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	36 °C	
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité 6.5 Vol. %  
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité 0.7 Vol. %  
Point d'éclair  $\leq 60$  °C  
Température d'auto-inflammabilité  $\sim 310$  °C  
Température de décomposition  
pH Aucune donnée disponible  
pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible  
Viscosité cinématique  $> 21$  mm<sup>2</sup>/s  
Viscosité dynamique 140000 mPa s

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)  
hPa @ 50 °C

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)  
Aucun(e) connu(e)  
non applicable. Insoluble dans l'eau.  
Aucun(e) connu(e)  
@ 40°C

Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau.  
Solubilité(s) Aucune donnée disponible

Coefficient de partage Aucune donnée disponible

Pression de vapeur  $< 1100$

Densité relative 0.80 - 0.82

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible

Densité de liquide 0.81 g/cm<sup>3</sup>

Densité de vapeur Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible

Distribution granulométrique Aucune information disponible

## 9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible  
Teneur en COV 80.87 %

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique  
non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité  
Aucune information disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

### Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

## 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Chaleur, flammes et étincelles. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.

## 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides. Bases. Agent comburant.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### Informations sur le produit

<b>Inhalation</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (d'après les composants). En cas d'inhalation de gaz/émanations toxiques, peut provoquer toux, étouffement, céphalées, vertiges et faiblesse pendant plusieurs heures. Risque d'œdème pulmonaire avec oppression poitrine, dyspnée, bleuissement de la peau, chute de la tension artérielle et accélération du rythme cardiaque. En cas d'inhalation, les substances corrosives peuvent entraîner un œdème pulmonaire toxique. L'œdème pulmonaire peut être mortel.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque de graves lésions des yeux. (d'après les composants). Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité.
<b>Contact avec la peau</b>	Un contact cutané prolongé provoque des brûlures. Les symptômes peuvent se manifester à retardement. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation.
<b>Ingestion</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires. Peut provoquer une douleur brûlante et intense dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhées de sang veineux. Risque de diminution de la tension artérielle. Apparition possible de taches marronâtres ou jaunâtres autour de la bouche. Le gonflement de la gorge peut provoquer dyspnée et étouffement. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Toux et/ ou respiration sifflante.

#### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de toxicité

##### Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	9,865.80 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	>2000 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

ETAmél (inhalation-gaz) >20000 ppm  
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard) >5 mg/L  
ETAmél (inhalation-vapeurs) >20 mg/L

## Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrocarbures, C11-C12, isoalkanes <2% aromatics	LD50 >5000mg/Kg (Rattus)	LC50 >5000 mg/Kg (Oryctolagus cuniculus) (OECD 402)	LC50 >5000 mg/m <sup>3</sup> (Rattus) (OECD 403)
Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivatives	=1219 mg/kg (Rattus)	LD50 >2000 mg/Kg (Rattus)	-
Alcool isopropylique	>5000 mg/Kg	= 4059 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=72600 mg/m <sup>3</sup> (Rattus) 4 h
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C16-C18 (even numbered)-alkyldimethyl, chlorides	= 350 - 2848 mg/Kg (Rattus) (Read across)	LD50 = 2730 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) (Read across)	-
Butanone	=2483 mg/kg (Rattus)	= 5000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=11700 ppm (Rattus) 4 h

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux. Provoque des brûlures. Classification d'après les données disponibles pour les composants.

Alcool isopropylique (67-63-0)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil			Irritant

Butanone (78-93-3)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil			irritant

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants		
Alcool isopropylique (67-63-0)		
Méthode	Espèce	Résultats
Essai OCDE n° 476 : Essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères utilisant les gènes Hprt et xprt	Hamster, in vitro	Non mutagène

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

**Cancérogénicité** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition unique** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Butanone (78-93-3)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
Expériences réalisées en pratique					Peut provoquer somnolence ou vertiges Provoque une dépression du système nerveux central

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Butanone (78-93-3)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 413 : Toxicité subchronique par inhalation: 90 jours	Rat	Inhalation vapeurs	1254, 2518, 5041 ppm/6h/d	90 jours	CSENO 5014 ppm

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur d'autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2.2. Autres informations

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Benzenesulfonic acid,	EC50: =36mg/L	LC50: =5.6mg/L	-	EC50: =5.2mg/L		

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

4-C10-13-sec-alkyl derivatives 85536-14-7	(72h, Desmodosmus subspicatus)	(96h, Cyprinus carpio)		(48h, Daphnia magna)		
Alcool isopropylique 67-63-0	EC50 72 h > 1000 mg/L (Desmodosmus subspicatus)	LC50 96 h > 1400000 ?g/L (Lepomis macrochirus )	-	EC50: =13299mg/L (48h, Daphnia magna)		
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C16-C18 (even numbered)-alkyldimethyl, chlorides --	-	LC50 (96h) = 0.1 mg/L (Danio rerio) (OECD 203)	-	EC50 (48h) = 0.050 mg/L (Daphnia magna)6341)	10	1
Butanone 78-93-3	EC50=1972 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 3130 - 3320mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 3403 mg/L 30 min EC50 = 3426 mg/L 5 min	EC50 48 h > 308 mg/L (Daphnia magna )		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

Quaternary ammonium compounds, benzyl-C16-C18 (even numbered)-alkyldimethyl, chlorides (--)			
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	28 jours	61%	Facilement biodégradable

Butanone (78-93-3)			
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	28 jours	biodégradation	98 % Facilement biodégradable

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation**

**Informations sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivatives	2.2
Alcool isopropylique	0.05
Butanone	0.3

## 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Évaluation PBT et vPvB** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes <2% aromatics	Pas de PBT/vPvB
Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivatives	Pas de PBT/vPvB
Alcool isopropylique	Pas de PBT/vPvB
Butanone	Pas de PBT/vPvB

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes Propriétés perturbatrices endocriniennes

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

**Perturbateur endocrinien dans l'environnement** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 12.7. Autres effets néfastes Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.  
**Propriétés PMT ou vPvM** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Le produit non durci doit être éliminé comme déchet dangereux. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

**Emballages contaminés** Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

**Catalogue européen des déchets** 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
15 01 10\*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1 Numéro UN ou numéro d'identification** UN2924

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** Liquide inflammable, corrosif, n.s.a (Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes <2% aromatics, Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivatives)

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** 3

**Étiquettes** 3 + 8

**14.4 Groupe d'emballage** III

**Description** UN2924, Liquide inflammable, corrosif, n.s.a (Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes <2% aromatics, Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivatives), 3 (8), III, (D/E)

**14.5 Dangers pour l'environnement** Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

**Dispositions spéciales** 274

**Code de classification** FC

**Code de restriction en tunnel** (D/E)

**Quantité limitée (LQ)** 5 L

**Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)** 38

### IMDG

**14.1 Numéro UN ou numéro d'identification** UN2924

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** Liquide inflammable, corrosif, n.s.a (Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes <2% aromatics, Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivatives)

**14.3 Classe(s) de danger pour le** 3

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

## transport

Classe de danger subsidiaire	8
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN2924, Liquide inflammable, corrosif, n.s.a (Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes <2% aromatics, Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivatives), 3 (8), III, (60°C c.c.)
14.5 Polluant marin	NP
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	223, 274
Quantité limitée (LQ)	5 L
N° d'urgence	F-E, S-C
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	non applicable

## Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN2924
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Liquide inflammable, corrosif, n.s.a (Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes <2% aromatics, Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivatives)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
Classe de danger subsidiaire	8
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN2924, Liquide inflammable, corrosif, n.s.a (Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes <2% aromatics, Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivatives), 3 (8), III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	A3, A803
Quantité limitée (LQ)	1 L
Code ERG	3C

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

#### **SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :**

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

#### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

## Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

## Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit ne contient pas de substances réglementées conformément au Règlement (CE) 649/2012 du parlement Européen et du conseil relatif à l'export et à l'import de produits chimiques dangereux au-dessus des niveaux requérant un étiquetage d'après le Règlement (CE) 1272/2008. Par conséquent ce produit n'est pas sujet à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause(PIC).

## Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

## Polluants organiques persistants

non applicable

## RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

non applicable

## Règlements sur les précurseurs de drogues (CE) n° 111/2005 (exportation) et 273/2004 (commerce intérieur)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée conformément aux règlements de l'UE sur les précurseurs de drogues [(CE) n° 111/2005 et (CE) n° 273/2004] à des niveaux supérieurs à ceux pouvant être facilement utilisés ou extraits par des moyens aisément accessibles ou économiquement viables.

## Règlement (CE) n° 648/2004 (règlement relatif aux détergents)

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

hydrocarbures aliphatiques	>= 30%
agents de surface anioniques	5 - < 15%
agents de surface cationiques	< 5%
Alcool isopropylique	< 5%

## Réglementations nationales

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Pour le texte intégral des mentions de danger et des conseils de prudence, consulter les rubriques 2 à 15

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :  
PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)  
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)  
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée  
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique  
EWC: Catalogue européen des déchets  
LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)  
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
IATA: Association internationale du transport aérien  
OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air  
IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses  
RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

## Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	SK*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

## Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)  
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)  
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)  
Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)  
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)  
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)  
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV  
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILI-KILL SILICONE REMOVER  
Remplace la date 13-août-2024

Date de révision 30-mars-2026  
Numéro de révision 2

---

Date de révision	30-mars-2026
Remarque sur la révision	Sections de la FDS mises à jour 3, 16
Conseil en matière de formation	Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi
Informations supplémentaires	Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le règlement (UE) n°2020/878 et règlement (CE) n°1272/2008

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**